

Envoyé en préfecture le 05/03/2024

Reçu en préfecture le 05/03/2024

Publié le

ID : 084-248400335-20240305-DC0042024-DE



mise en ligne 05.03.2024

DECISION COMMUNAUTAIRE 004-2024

L'an deux mille vingt-quatre le 5 mars

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE VAUCLUSE – Appel à Projets « Vaucluse Territoires de demain » 2023-2026 – MICRO CRECHE RASTEAU

La Communauté de Communes, afin de répondre aux besoins en matière d'accueil de la petite enfance et poursuivre le maillage de son territoire, a décidé la réalisation d'une Micro Crèche sur la commune de Rasteau.

Le Département de Vaucluse dans le cadre du dispositif « Vaucluse Territoires de Demain » s'engage à accompagner les territoires porteurs de projets qui contribuent à l'attractivité et la structuration du Vaucluse sur la période de 2023-2026.

Aussi, compte tenu que cette opération peut être éligible, la communauté de communes Vaison Ventoux souhaiterait pouvoir bénéficier d'un financement dans le cadre de ce dispositif à hauteur du maximum pouvant être alloué, sur la base du plan de financement prévisionnel ci-annexé.

Aussi,

VU les statuts de la Communauté de communes, et notamment sa compétence en matière d'Action en faveur de la jeunesse et de la petite enfance,

CONSIDERANT que la nature de cette opération est susceptible d'être cofinancée par le Département de Vaucluse

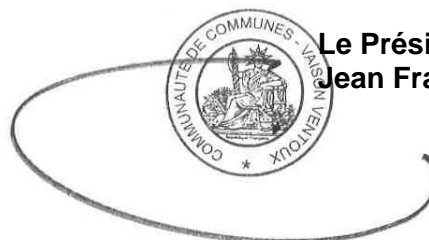
CONSIDERANT la délibération n°037-2022, portant délégation du Conseil Communautaire au président pour procéder aux demandes de subventions jusqu'à 500 000 €,

Monsieur le Président,

DECIDE de SOLLICITER dans le cadre de cette opération, une subvention auprès du Département de Vaucluse au travers du dispositif « Vaucluse Territoires de Demain », à hauteur du maximum pouvant être alloué, afin d'assurer le financement de sa Micro Crèche.

DIT Que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité

DIT Que le conseil communautaire sera informé de cette décision lors du prochain conseil communautaire.



Le Président
Jean François PERILHOU



ANNEXE BIS DC004-2024

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

MICRO-CRECHE de RASTEAU

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DE L'OPERATION

DEPENSES	MONTANT EN € HT	RECETTES	MONTANT EN €	Taux de financement
		CAF DE VAUCLUSE	228 000	28%
Missions de MOE et ingénierie (de l'esquisse à la livraison)	80 000			
Travaux	660 000	Vaucluse territoire de demain 2023-2026	414 000	50%
Aménagements et équipement extérieurs	20 000			
Mobilier et équipements	40 000	COMMUNAUTE DE COMMUNES VAISON VENTOUX	178 000	22%
Imprévus	20 000			
TOTAL HT	820 000			
TVA	164 000	TOTAL SUBVENTIONS	642 000	
TOTAL TTC	984 000	TOTAL TTC	984 000	100%